Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260605-DE072CM05062026-DE

République Française
DÉPARTEMENT
DES CÔTES D'ARMOR

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Ploumagoar

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

SEANCE DU 5 JUIN 2026

Date de convocation
29 mai 2026

Date d'affichage
29 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de juin, à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le conseil municipal de Ploumagoar, convoqué par son Président, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick ECHEVEST, maire.

Présents :
M. ECHEVEST, M. PRIGENT, M. BIHEL, M. YAHIA, Mme BOTCAZOU, M. LE LAY, Mme LE FOLL, Mme LE COTTON, Mme GREZARD, Mme CRENN, Mme LOLLIERIC, M. MONJARET, M. SAVINIEN (à partir de 19h10), M. COLLET, Mme DRUILLENNEC, M. BERTHILLOT, Mme LE LIARD, Mme EUZEN, M. BATARD, Mme GUILCHER, Mme LE GOUX, M. LAQUERRE, M. NOGE

Pouvoirs :
Mme LOYER à Mme LE FOLL, M. STEPHAN à Mme BOTCAZOU, Mme CHARNEAU à Mme CRENN, M. SAVINIEN (jusqu'à 19h15) à M. LE LAY. Mme COCGUEN à M. YAHIA, M. HATTON à M. BIHEL, M. CHEVALIER à M. BATARD

Absents :

Secrétaires de séance : Mme LE FOLL et Mme GUILCHER

Délibération n° 2026-072 | Sénatoriales – élection des délégués et suppléants

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

1. **Composition du bureau électoral**

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :
M. Dominique LAQUERRE
Mme Marie-Françoise LE FOLL
Mme Louann EUZEN
M. Vincent MONJARET

La présidence du bureau est assurée par le maire.

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260605-DE072CM05062026-DE

2. Les listes déposées et enregistrées :

Composition de la liste unique :

	NOM	Prénom	sexe	date de naissance	Lieu de naissance	adresse
1	ECHEVEST	Yannick	M	22/09/1970	Tréguier	20, rue de la Fontaine
2	COCGUEN	Laurence	F	29/04/1968	Montluçon	31, la Croix-Prigent
3	PRIGENT	Jean-Yvon	M	05/01/1963	Carhaix-Plouguer	1, rue des promenades
4	BOTCAZOU	Annyvonne	F	17/10/1970	Paimpol	65, rue de l'Argoat
5	SAVINIEN	Christophe	M	06/01/1986	Saint-Brieuc	13, Kerlaino
6	LE FOLL	Marie-Françoise	F	30/08/1956	Le Loroux-Bottereau	7, la roche
7	HATTON	Philippe	M	16/09/1963	Saint-Brieuc	62, rue Yves Mazé
8	LOYER	Marie-Annick	F	11/03/1954	Le Vieux-Bourg	10, square de la pommeraie
9	LE LAY	Bruno	M	12/10/1963	Pabu	8, square des ajoncs d'or
10	GREZARD	Anne	F	26/02/1968	Arcachon	63, rue Gambetta
11	YAHIA	Marc	M	20/11/1960	Vitry-sur-Seine	4, hameau du runiou
12	LE COTTON	Anne	F	16/03/1964	Plélo	16, Kersprtz
13	BATARD	Guillaume	M	04/10/1979	Montaigu	32, rue Gambetta
14	LE GOUX	Dominique	F	28/10/1982	Guingamp	3, rue de la fontaine
15	CHEVALIER	Hervé	M	14/05/1955	Saint-Brieuc	3, impasse des Pinsons
1	CRENN	Kathy	F	10/02/1974	Guingamp	29, rue des glénans
2	STEPHAN	Jean-Paul	M	09/09/1961	Pabu	16, rue du châteaud 'eau
3	CHARNEAU	Cécile	F	19/02/1972	Maison-Laffitte	11, rue du petit bois
4	BERTHILLOT	Fabien	M	22/12/1989	Rosny-sous-bois	9, rue Laennec
5	GUILCHER	Corinne	F	30/10/1975	Le Neubourg	10, impasse de l'ile de batz

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales.
Le maire indique que doivent être élus 15 délégués et 5 suppléants.

3. Élection des délégués titulaires

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 29
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 29

A obtenu :

- liste unique : 29 voix

M. le maire proclame les résultats définitifs :

La liste unique obtient 15 sièges de délégués titulaires et 5 sièges de suppléants.

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260605-DE072CM05062026-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme.

Le Maire,

MAIRIE DE PLOUMAGOAR (Côtes d'Armor)

Yannick ECHEVEST

Les secrétaires de séance,

Mme LE FOLL

Mme GUILCHER

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260605-DE072CM05062026-DE